

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Les initiatives d'autoconstruction dans les villes du Tiers monde : revue de la littérature

Self-Help Housing in Third World Cities: A Review of the Literature

Las iniciativas de autoconstrucción en las ciudades del Tercer Mundo: una revisión de la literatura

Licia Valladares

Number 17 (57), Spring 1987

Survivances et modèles de développement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034364ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034364ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Valladares, L. (1987). Les initiatives d'autoconstruction dans les villes du Tiers monde : revue de la littérature. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (17), 13–24.
<https://doi.org/10.7202/1034364ar>

Article abstract

Self-help housing is not as new to Third World cities as one might think and it goes back as far as the 19th century in many Western countries. In more recent experience in Third World countries, international organizations have commissioned numerous studies in order to evaluate the social and physical impact of this type of alternative housing system. This article traces the history of self-help housing, reviews the impact studies it has generated and gives a rundown on the main ideas found in academic analyses of actual self-help housing projects.

Les initiatives d'autoconstruction dans les villes du Tiers monde : revue de la littérature *

L. Valladares

* Ce texte a été présenté au XI^e Congrès mondial de sociologie, devant le comité de recherche sur la sociologie du développement régional et urbain, dans le cadre de la session consacrée au thème « L'écologie de la pauvreté et la crise économique », à New Delhi, du 18 au 22 août 1986.

Les initiatives autonomes d'autoconstruction dans le domaine du logement se sont largement imposées à travers le monde, tant sous la forme de projets de parcelles assainies que sous la forme de projets de réhabilitation du milieu par les populations en place. Depuis les années soixante, des programmes de ce type ont été établis dans divers pays du monde, notamment en Afrique, au Moyen-Orient, en Indonésie et en Amérique latine. Déjà, en 1974, une enquête révèle qu'au moins vingt-sept pays ont adopté diverses mesures de ce genre (rapporté dans Gilbert, 1982 : 104). Les organismes responsables, qu'il s'agisse de la Banque mondiale ou des gouvernements nationaux, ont commandé des études d'impacts afin d'évaluer les consé-

quences sociales et physiques de ces programmes alternatifs de logement (Payne, 1984). Cependant, ce n'est que tout récemment que l'impact de ces initiatives d'autoconstruction sur les politiques sociales a fait l'objet d'une réflexion critique en milieu universitaire (Ward, 1982).

Une revue critique de la littérature sur les initiatives d'autoconstruction et sur les expériences menées à l'échelle internationale permettra de mieux cerner les origines de ces mouvements tout en situant les débats actuels sur cette question dans le champ académique. Dans la mesure où les programmes alternatifs de logement sont souvent perçus comme un instrument important dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie

des pauvres en milieu urbain, ce texte se veut une contribution au débat plus large sur l'écologie de la pauvreté dans les villes du Tiers monde.

Les premières expériences

On associe volontiers les origines des politiques alternatives de logement à la diffusion des idées de John Turner, William Mangin et Charles Abrams dans les pays dits du Tiers monde. Cependant, on sait maintenant, grâce au travail de Harms (1982), qu'elles ont une tout autre origine. En fait, soutient Harms, ces idées n'ont rien de très nouveau puisqu'elles ont été adoptées à maintes reprises dans le passé pour faire face aux crises du logement dans les pays capitalistes.

Remontant jusqu'à l'Allemagne du dix-neuvième siècle, au début de la révolution industrielle dans ce pays, l'auteur situe les origines de ces politiques dans les débats sur le problème du logement dans une société capitaliste. C'est dans ce contexte qu'est avancée, pour la première fois, l'idée d'un programme populaire d'autoconstruction. On propose alors la mise sur pied d'associations de consommateurs et la « colonisation » intérieure (c'est-à-dire la construction de nouvelles unités dans les régions rurales). Selon Harms, c'est dans le contexte de l'instabilité politique et des révoltes ouvrières qui marquent la période de transition vers le développement capitaliste en Allemagne que sont nées ces idées. Plus particulièrement, elles se présentent comme une réponse au livre d'Engels (*La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*), qui venait de paraître et dénonçait le contexte social qui était à l'origine du problème du logement ouvrier. Une réponse explicite au livre d'Engels est venue d'un autre Allemand, V.-A. Huber, qui à deux reprises (en 1846 et en 1848) conseille aux ouvriers allemands de mettre de côté les questions politiques et de concentrer leurs efforts sur leurs foyers puisque toutes les luttes ouvrières et politiques menées en Allemagne jusque-là n'avaient guère amélioré le sort de la classe ouvrière. Huber va jusqu'à mettre sur pied une association qui a pour but d'encourager les initiatives d'au-

toconstruction mais l'idée trouve peu de preneurs auprès des ouvriers et de leurs organisations.

C'est au cours des années 1870 que l'idée d'autoconstruction se réalise pour la première fois, suite à une initiative lancée cette fois-ci par le mouvement syndical. En effet, les syndicats commencent à mettre sur pied leurs propres initiatives collectives d'entraide et de solidarité, et fondent notamment des coopératives d'alimentation, des clubs de consommateurs et des associations de loisirs. La conscience politique accrue des ouvriers allemands et de leurs organisations politiques s'exprime dans des revendications très avancées pour l'époque, telle celle qui exige des municipalités qu'elles fournissent des logements à tous les résidents et qu'elles constituent des banques de terrains.

Une étape importante est franchie après la première guerre mondiale, lorsque les ouvriers du bâtiment exigent la socialisation de ce secteur : on revendique la prise en main des entreprises capitalistes par l'État et la participation maximale des ouvriers. Toujours selon Harms (1982), les ouvriers du bâtiment voient dans l'autoconstruction un moyen d'intervenir dans le processus de production des logements, de court-circuiter le système d'exploitation salariale et, du même coup, d'améliorer leurs conditions de vie et de travail à travers l'auto-détermination des producteurs dans un processus socialisé de production.

La socialisation de l'industrie du bâtiment n'a pourtant pas lieu, mais ces revendications aboutissent à la création d'entreprises tripartites où siègent ensemble représentants de l'État, de l'entreprise privée et des organisations ouvrières. L'idée d'entraide est mise de côté et les dernières années de la république de Weimar, avant l'avènement du régime nazi, sont marquées par de vastes projets de construction résidentielle en périphérie des grands

centres urbains.

Les architectes sont les premiers à critiquer sévèrement ces « méga-projets », notamment en raison de leurs conséquences pour les ouvriers pauvres, qui n'ont pas d'autre choix que de louer des logements insalubres et surpeuplés dans les quartiers populaires. En 1930, à l'occasion d'un congrès sur le logement, en Allemagne, l'idée d'une politique du logement conçue et dirigée par les ouvriers du bâtiment est de nouveau proposée. On y voit un moyen de promouvoir la solidarité entre consommateurs et producteurs tout en favorisant l'accès au logement pour ceux qui en ont le plus besoin. Par ailleurs, au niveau des quartiers et des municipalités, on propose la création d'organismes de coordination des activités d'entraide.

La crise économique qui sévit alors, surtout au début des années trente, a pour effet d'augmenter le chômage au moment même où l'État sabre dans les dépenses publiques. Pour répondre à cette crise, on institue notamment des programmes d'urgence qui reprennent en partie cette idée d'entraide. Le gouvernement nazi crée des programmes d'emploi et de logement qui mettent en pratique une politique d'autoconstruction fondée sur le principe d'une « économie sans argent » et encourageant les échanges de services entre chômeurs. Un de ces programmes, géré conjointement par le ministère du Logement, le Parti et l'organisme étatique qui avait remplacé les syndicats, fournit des prêts à l'achat de matériaux de construction. Comme le montre Harms (1982), l'objectif de cette politique est très clair : il s'agit d'assurer la reproduction sociale des chômeurs tout en minimisant le rôle de l'État.

Les États-Unis ont également « innové » dans le domaine de l'autoconstruction au cours des années trente. La première expérience de ce genre a lieu pendant la crise éco-

nomique, dans un contexte de chômage massif et d'agitation populaire grandissante. En 1933, en Pennsylvanie, à l'instigation d'un organisme public, on met sur pied à l'intention des mineurs de charbon en chômage un programme qui préconise le retour à la terre et la création de communautés autarciques. Peu de temps après, encore en Pennsylvanie, les Quakers parrainent une initiative semblable à l'intention de ceux qui quittent les mines. Dans les deux cas, la construction de maisons est surtout un effet du projet collectif global. Dans le premier programme, les participants sont rémunérés pour le quart de leur temps de travail, alors que le projet des Quakers accorde à chaque famille un crédit remboursable en heures de travail.

C'est à Porto Rico, vers la fin des années 1940, que l'expérience américaine atteindra son apogée, lorsqu'un programme d'autoconstruction aboutira à l'édification de quelque 40 000 petites unités résidentielles. Fait significatif, la construction de logements ne constitue pas ici un objectif en soi ; elle fait partie d'une politique plus large de peuplement des régions rurales qui s'adresse à environ 67 000 paysans sans terre.

Dans son analyse de l'expérience portoricaine Harms (1982) souligne encore une fois l'existence de liens étroits entre crise économique, chômage massif et adoption de mesures destinées à encourager les ouvriers à travailler sans salaire pour la production de deux éléments fondamentaux de leur subsistance, à savoir la nourriture et le logement. Dans la mesure où l'expérience portoricaine a réduit le coût social de la reproduction de la force de travail, elle a servi, selon Harms, à faciliter la pénétration et la concentration de l'industrie agricole américaine tout en accentuant la marginalisation croissante des ouvriers agricoles par rapport au procès de production. En même

temps, l'accès à la propriété d'une minuscule parcelle de terre stimule l'initiative individuelle et renforce l'attrait de l'idéologie nord-américaine de la propriété privée et de la petite production indépendante.

Les expériences allemandes, américaines et portoricaines précèdent et annoncent une vaste expérimentation dans le domaine des programmes alternatifs de logement. À partir des années 1960, ceux-ci seront exportés massivement vers les pays du Tiers monde. En dépit de leur caractère souvent isolé, ces expériences, restées parfois sans grandes répercussions sociales, s'apparentent à celles qu'encourageront les gouvernements ultérieurement lorsqu'ils feront appel au travail non salarié dans le but de répondre à la pénurie de logements ouvriers. Le recours au travail non salarié est en effet l'une des caractéristiques essentielles des initiatives plus récentes dans ce domaine. L'idée de déléguer la responsabilité de la construction des logements aux usagers de façon à décharger les autorités politiques de l'une de leurs plus lourdes responsabilités constituerait un autre aspect important de l'« héritage » légué par ces expériences.

Enfin, dès le départ, ces mesures d'encouragement à l'entraide revêtent une dimension idéologique qui ne saurait être passée sous silence. En effet, « affecter » les ouvriers à ces projets sert, entre autres, à pallier le problème du chômage et à décourager le militantisme syndical et politique.



La diffusion des politiques alternatives

À partir des années 1960, les gouvernements de toutes les sensibilités politiques adoptent une nouvelle attitude face aux initiatives spontanées d'autoconstruction qui se multiplient dans le Tiers monde. Jusque-là, les logements à prix modique n'existent que dans le cadre de vastes cités standardisées. La nouvelle orientation privilégie d'autres types d'initiatives, notamment la réhabilitation des habitats de fortune et l'assainissement de nouveaux emplacements destinés aux familles à bas revenu. Ces stratégies débouchent sur deux grands types de projets qui sont, d'ailleurs, souvent complémentaires :

Les projets de réhabilitation, destinés à fournir des services à des parcelles déjà occupées mais dépourvues d'infrastructures. Ce type de projet comporte parfois la reconnaissance, par des mesures légales spéciales, d'une occupation de fait.

Les projets de parcelles assainies, qui visent à offrir des terrains vagues minimalement aménagés aux familles, à des prix abordables. Contrairement à ce qui se passe dans les projets destinés aux « squatters », l'occupation des parcelles se fait ici de façon organisée et ordonnée. Dans les deux cas, la construction des logements est la responsabilité des occupants, qui sont également tenus de participer aux travaux collectifs indispensables au projet dans son ensemble.

16 La participation des résidants peut revêtir plusieurs formes, du travail le plus individuel (construction du logement par son futur occupant), au plus collectif (corvées).

L'introduction de ce genre de politiques marque un point tournant dans le domaine de l'aménagement urbain, notamment quant à la façon d'aborder la question de la pauvreté dans les pays en proie à une urbanisation sauvage. Le soutien enthousiaste dont bénéficient ces politiques de la part d'un si grand nombre de pays, et surtout de la Banque mondiale, s'explique par un ensemble de facteurs.

Premièrement, divers auteurs (Gilbert, 1982 ; Ward, 1982 ; Harms, 1982 ; Payne, 1984) font remarquer que ces politiques alternatives sont nées dans le contexte de la crise urbaine qui secoue le monde depuis les années cinquante, et afflige particulièrement les pays moins industrialisés. L'explosion démographique, doublement aggravée par l'urbanisation rapide et par un taux de chômage élevé, fait augmenter de façon considérable le pourcentage de familles à bas revenu dans la population urbaine. Ces familles, dépourvues de ressources qui leur donneraient accès au logement sur le marché officiel, créent des bidonvilles où le taux de croissance démographique, plus élevé que dans toute autre région urbaine du Tiers monde, prend des proportions alarmantes et, de surcroît, irréversibles. À Addis Ababa, en 1970,

90 % de la population vit dans les bidonvilles ; à Ankara 60 % ; à Mexico 46 % et, enfin, à Calcutta, 33 % (Payne, 1984 : 2). Dans ce contexte, les projets de développement sont condamnés à l'échec, car l'offre ne saurait jamais satisfaire une telle explosion de la demande. D'ailleurs, Gilbert (1982 : 103) fait remarquer que beaucoup de gouvernements du Tiers monde reconnaissent que les anciennes politiques mènent à l'impasse et ne cherchent plus à raser les bidonvilles (érigés de façon spontanée par les pauvres), ni à les remplacer par de vastes cités conformes aux normes officielles de construction.

Partout où l'on a essayé de raser les bidonvilles, l'échec est total. L'erreur universelle, selon Gilbert (1982 : 101), est de construire selon des conceptions architecturales et des normes de construction qui n'ont rien à voir avec les besoins des pauvres. Les logements offerts dans le cadre des programmes gouvernementaux sont trop coûteux, les usages sont trop strictement définis et les cités trop mal situées par rapport à l'ensemble de la région urbaine. Par conséquent, les résidants sont confrontés à des coûts prohibitifs de transport, de logement et de services connexes. Par surcroît, très souvent ces projets détruisent les réseaux sociaux indispensables à la survie des résidants. La preuve ultime de cet échec est fournie par le recyclage social dont ces cités font l'objet. Les pauvres, incapables de supporter les coûts des nouveaux logements, désertent les lieux en faveur des couches plus aisées de la population. Or, lorsqu'on sait que dans beaucoup de pays ces logements sont subventionnés, force nous est de constater que ce ne sont pas les secteurs les plus désavantagés de la population qui en profitent.

L'échec patent des politiques traditionnelles rendait inévitable une réorientation des politiques de logement, mais un autre facteur allait

contribuer fortement au recentrage de l'action gouvernementale, à savoir l'émergence d'un nouveau point de vue sur la question de la pauvreté en milieu urbain, plus particulièrement sur le phénomène des bidonvilles. Des auteurs comme Ward (1982 : 3-5) insistent sur l'importance de la recherche académique et empirique qui, depuis les années soixante, s'efforce de démolir les stéréotypes qui sous-tendent le discours sur la pauvreté et les méthodes d'intervention gouvernementales.

Le contact direct que leur procure la participation à des initiatives communautaires ou à des projets gouvernementaux de logement, provoque des remises en question chez les coopérants du Peace Corps américain ainsi que chez les architectes et les anthropologues. Il faut souligner, à cet égard, les réflexions de l'anthropologue W. Mangin, publiées en 1967 sous le titre : « Les bidonvilles d'Amérique latine : problème et solution ». Ce texte présente un excellent résumé des mythes qui, jusque-là, avaient caractérisé la pensée contemporaine : les bidonvilles sont chaotiques et désorganisés ; leurs résidants sont nouvellement arrivés en ville et constituent un fardeau économique pour le pays ; ce sont des lieux privilégiés de pathologies sociales (criminalité, délinquance, prostitution, drogue) ; les résidants participent peu à la vie urbaine et se contentent de reproduire les formes de vie sociale des régions rurales ; et enfin les bidonvilles sont des terres de prédilection pour l'agitation politique. Comprendre les bidonvilles de cette façon ne peut qu'aboutir à deux types de solutions : la limitation des déplacements vers la ville, et l'élimination des bidonvilles accompagnée de la relocalisation des populations dans de vastes cités de logements publics.

Mangin, sur la base de son expérience de terrain au Pérou,

démolit cette série de mythes. Son analyse montrera que les bidonvilles possèdent une organisation interne ; que les résidants connaissent bien les rouages de la vie urbaine ; que c'est la famille nucléaire qui prédomine et que les membres du ménage sont engagés dans diverses formes d'activité économique de façon assez régulière. Qui plus est, l'environnement physique des bidonvilles s'améliore avec le temps. En ce qui concerne l'agitation politique, toute une série de recherches, portant principalement sur la situation en Amérique latine, ont démontré que ces craintes étaient sans fondement. L'action politique des résidants des bidonvilles est encadrée par les principaux acteurs de leurs luttes quotidiennes : les bureaux municipaux, les politiciens et les partis politiques.

Le plus ardent défenseur des bidonvilles en tant qu'espaces à conserver est sans doute l'architecte John Turner, qui lui aussi travaille au Pérou au début des années soixante¹. Ayant suivi pas à pas le développement d'un bidonville à la périphérie de Lima, Turner démontre qu'avec le temps la population procède à des améliorations considérables, tant des habitations proprement dites que des espaces et services collectifs. Ces améliorations se font en fonction des besoins et de la capacité économique des résidants qui, même dénués de ressources, arrivent à mettre à profit les moments perdus et les périodes de chômage. Selon Turner, les bidonvilles ouvrent la porte à une certaine mobilité sociale et de ce fait doivent être considérés davantage comme une solution que comme un problème. En 1966, suite à une commande de l'ONU, Turner fait l'analyse d'une vaste bibliographie internationale et publie un texte, « L'urbanisation sauvage : problèmes et politiques », dans lequel il applique son analyse aux autres pays du Tiers monde et défend l'idée que les bidonvilles doivent être

considérés comme un effet *normal* (souligné par nous) du processus de développement urbain, étant donné le contexte exceptionnel dans lequel celui-ci a lieu. Turner (1969 : 514) présente une typologie des bidonvilles en fonction de deux variables fondamentales : la qualité de l'environnement et la sécurité d'occupation. Il fait l'hypothèse que plus leurs droits de propriété sont assurés, plus les résidants vont investir dans leur maison et dans leur quartier. Par conséquent, il recommande l'adoption de politiques de consolidation à l'égard de ces quartiers, notamment l'installation des services de base comme l'eau courante et les égouts et la garantie des droits d'occupation.

Ces idées² trouvent rapidement audience dans les organismes internationaux responsables du financement du développement urbain, qui retirent leur soutien aux projets de logement traditionnels des gouvernements du Tiers monde. La nouvelle tâche à l'ordre du jour est de convaincre les gouvernements de mettre à la disposition des populations des terrains à bon marché, dotés d'une infrastructure minimale, et de garantir la sécurité d'occupation aux résidants. Quant à la construction domiciliaire proprement dite, elle est désormais du ressort des résidants eux-mêmes, les gouvernements se contentant d'apporter une aide technique et des facilités de crédit minimales. Pour la première fois, un soutien financier est accordé par la Banque mondiale à des programmes alternatifs de logement entrepris au Sénégal, en 1972, et deux ans plus tard il existe des projets à Calcutta, à Manille et à Dar es-Salam. En 1981, cinquante prêts avaient été consentis à trente-cinq pays, pour un montant total de 3,5 milliards de dollars américains (Williams, 1984 : 177-178).

L'intérêt des organismes internationaux à l'égard des programmes de parcelles assainies, de

reconnaissance légale des droits de propriété et d'aménagement des bidonvilles mérite une attention particulière. Plusieurs raisons sont énoncées officiellement pour l'expliquer : l'ampleur même du phénomène des bidonvilles et son caractère irréversible ; l'impuissance des gouvernements à répondre à la demande sans cesse croissante, notamment de la part des groupes les plus déshérités ; l'échec manifeste des programmes officiels au cours des dernières années. En effet, force est de constater que ces programmes ont eu pour effet d'exclure les pauvres du champ d'application des politiques sociales plutôt que de leur venir en aide. Enfin, on souligne l'émergence d'une nouvelle problématique des questions de logement, articulée par Charles Abrams, John Turner, William Mangin et quelques autres.

Cependant, certains auteurs, notamment Gilbert (1982) et Harms (1982), expliquent autrement l'attrait relatif de ces programmes sur les organismes internationaux. Selon Harms (1982 : 23-24), ce n'est pas un hasard si, en Amérique latine, ces programmes ont reçu l'approbation des groupes dominants et des organismes internationaux après la révolution cubaine. Celle-ci avait considérablement renforcé les tendances réformistes dans plusieurs pays, notamment au chapitre de la réforme agraire (ne serait-ce que de façon symbolique) et, dans le domaine du logement, au chapitre des programmes d'autoconstruction. Toutes ces mesures, sans exception, bénéficient du soutien des États-Unis. Les programmes alternatifs de logement font partie d'une stratégie des classes dominantes dans la mesure où ils permettent de surmonter la crise du logement tout en barrant la route aux mouvements sociaux réels ou potentiels qui se développent dans les bidonvilles. Le problème du logement est ainsi « privatisé », ce qui a pour effet de détourner l'attention

et les efforts des familles pauvres de toute tentative d'action collective plus globale.

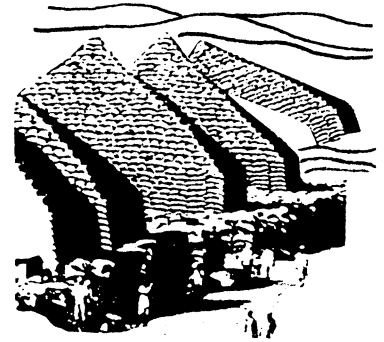
D'un point de vue tout aussi critique, Gilbert (1982 : 107-111) insiste sur le fait que la question du logement est politique autant que technique, et que dans l'ensemble ce sont les intérêts politiques qui y prédominent. Dans le cas spécifique des programmes alternatifs de logement, le soutien des gouvernements et des partis politiques dominants est directement lié à la nécessité de gagner l'appui politique des pauvres. L'expérience du Pérou constitue un des exemples les plus éloquents de cela (sur ce pays, voir Skinner, 1982 ; Oficina Internacional (...), 1981 ; Collier, 1976). Le gouvernement militaire d'orientation nationaliste et populiste qui arrive au pouvoir en 1968 cherche à obtenir le soutien politique des masses. C'est dans ce contexte qu'il annonce son intention de transformer les *barriadas* (où réside plus du quart de la population de Lima) en *pueblos jóvenes*. Les droits de propriété des résidents sont reconnus et les services et équipements collectifs de première nécessité sont fournis. Une agence publique est créée, SINAMOS (Sistema Nacional de Mobilización Social), avec le mandat de favoriser la communication entre les organismes des masses et l'ensemble des agences gouvernementales responsables du programme. Cette initiative marque une rupture importante par rapport aux

pratiques de patronage politique qui, jusque-là, caractérisaient la vie politique des *barriadas*.

Le fait que les bidonvilles ne remettent pas directement en question le principe de la propriété privée constituerait une troisième raison non avouée de l'attrait relatif de ces programmes sur les groupes dominants, selon Gilbert (1982). Dans beaucoup de pays du Tiers monde (notamment au Pérou, en Turquie et au Venezuela), les gouvernements tolèrent ces occupations pour autant qu'elles se font sur les terrains du domaine public. Dans certains cas, ces initiatives sont même encouragées par les propriétaires terriens. L'exemple du Chili au cours des années soixante-dix est particulièrement pertinent à cet égard : il était plus avantageux pour les propriétaires des terrains situés en périphérie des centres urbains de recevoir une indemnisation de l'État une fois leurs propriétés envahies que d'investir dans l'installation d'équipements rudimentaires comme l'exigeait l'État (Gilbert, 1982 : 112).

Par ailleurs, Gilbert affirme qu'il est tout à fait logique pour les pays capitalistes (qu'ils soient du Tiers monde ou non) d'encourager et de consolider les bidonvilles dans la mesure où ceux-ci ont tendance à reproduire l'ordre politique, économique et social existant. D'une part, ils permettent de loger les couches les plus défavorisées de la population sans menacer les privilèges des groupes plus favorisés, d'autre part ils font en sorte que la reproduction de la main-d'oeuvre puisse se faire dans le cadre d'un régime de bas salaires à un coût relativement bas pour l'État. En fournissant une main-d'oeuvre sous-payée aux secteurs industriel et commercial, les bidonvilles garantissent des services à bon marché pour l'élite urbaine. Enfin, Gilbert souligne que la consolidation des bidonvilles sert les intérêts des partis politiques (de façon plus ou moins explicite), dans

la mesure où elle épargne au gouvernement la nécessité d'intervenir en profondeur dans la question cruciale du marché foncier.



L'état actuel du débat

Les programmes alternatifs de logement, adoptés de façon quasi universelle au cours des années soixante-dix, font l'objet de critiques sévères (surtout de la part des chercheurs académiques) au début des années quatre-vingt. Ils connaissent d'ailleurs à cette époque toute une série de difficultés d'ordre pratique. Il convient de souligner cependant, à l'instar de Skinner et Rodell (1983 : 15), que l'installation des égouts dans un bidonville ou l'attribution de parcelles assainies à des nouveaux résidents posent relativement moins de problèmes qu'un projet de rénovation urbaine ou qu'un vaste chantier d'HLM.

Trois livres publiés récemment (Ward, 1982 ; Skinner et Rodell, 1983 ; Payne, 1984) présentent des monographies détaillées sur des expériences réalisées dans divers pays d'Afrique (Kenya, Zambie, Malawi, Tanzanie), d'Amérique latine (Mexique, Salvador et Pérou) et d'Asie (Thaïlande, Inde, Sri Lanka et Indonésie). Puisque ces livres rendent bien compte des débats sur les politiques alternatives, nous avons jugé opportun d'en faire le résumé ici.

De façon schématique (pour ne pas dire naïve), le débat peut être ramené à une opposition gauche-droite³. La droite soutient les initiatives d'autoconstruction de façon enthousiaste et optimiste parce qu'elle croit que les pauvres sont en mesure de résoudre leurs propres problèmes de logement. Pour elle, l'État doit se contenter d'aider la population à s'entraider en réalisant des programmes d'assainissement de parcelles et de réhabilitation des régions défavorisées. Pour la gauche cette politique enlève à l'État une responsabilité qui lui revient (l'obligation de répondre aux besoins dans le domaine du logement) pour la mettre sur les épaules des populations pauvres. Si, donc, la gauche s'oppose à une politique sociale d'autoconstruction, c'est parce qu'elle appuie une politique de construction de logements subventionnés de qualité raisonnable, produits directement ou indirectement par le secteur public.

Examinons ces arguments de plus près.

Les arguments en faveur de l'autoconstruction

Le premier argument des partisans de l'autoconstruction est qu'elle réussit mieux à répondre aux besoins des pauvres. Les masses urbaines ne peuvent-elles pas, mieux que les planificateurs, définir leurs besoins de logement ? Les procédures, biens et services des programmes traditionnels sont trop centralisés et trop rigides. En revanche, les programmes alternatifs sont flexibles et permettent à chaque famille de construire son logement avec les matériaux qu'elle connaît tout en vivant dans des conditions plus conformes à sa culture, à ses ressources économiques et à son âge⁴.

Le deuxième argument, étroitement lié au premier, a trait à la plus grande autonomie qu'accordent les programmes alternatifs. En faisant place à l'initiative individuelle,

ces programmes permettent ce que Turner appelle la « liberté de construction » ; chaque groupe familial est responsable des décisions importantes concernant l'investissement à faire, l'organisation de l'espace ainsi que les énergies, techniques, outils et matériaux de construction à utiliser. En d'autres mots, les programmes alternatifs rendent l'autogestion possible dans le procès de production du logement, en garantissant l'autonomie des futurs résidents dans le processus de production de leur propre espace résidentiel.

Le troisième argument souvent invoqué en faveur de ces programmes est d'ordre économique. Les programmes alternatifs de logement sont censés coûter sensiblement moins cher que les programmes de construction classiques et sont donc plus aptes à répondre à la demande de logements populaires. Une série de facteurs contribue à la réduction des coûts : les unités sont plus petites (en général, les programmes de parcelles assainies fournissent une unité de base à partir de laquelle les résidents travaillent) ; elles sont de moins bonne qualité ; les profits normalement associés à la construction et à la vente d'unités de logement par les entreprises de construction et les agences immobilières sont éliminés ; et enfin, dans la mesure où l'on a recours au travail familial non payé, on réduit les dépenses (à elle seule cette pratique permet des économies de 15 % à 30 %⁵). Ces avantages signifieraient que beaucoup plus de logements peuvent être produits que dans le cadre des programmes classiques et donc que les ressources du secteur public, qui de façon générale n'arrivent pas à suffire à la demande, sont utilisées de façon plus efficace. De surcroît, de cette façon, on est en mesure de fournir des unités de logement à des prix accessibles aux couches les plus pauvres de la population.

La participation est également

mentionnée comme l'un des éléments clés des programmes alternatifs ; ceux-ci présupposent en effet l'engagement actif des parties intéressées. La participation se situe au niveau tant individuel que collectif. Il y a la participation individuelle ou familiale au sens du travail non payé consacré à la construction et à la consolidation des unités. Cette forme de participation garantit aux futurs résidents qu'ils ne seront pas les consommateurs passifs de produits standardisés imposés d'en haut. Par conséquent, ils peuvent organiser leur espace domestique à leur guise selon leurs propres priorités et besoins. Par ailleurs, on fait également appel à la participation communautaire, c'est-à-dire à l'engagement collectif, pour la planification, la mise en place et la gestion des projets alternatifs. On peut donner l'exemple du travail collectif des résidents pour l'installation des équipements collectifs de base. Fondamentalement, on croit que les associations de résidents, de quartier et autres organisations locales peuvent et doivent contribuer aux projets tant au plan des idées qu'au plan pratique. On soutient que ce type de planification établit une circulation d'informations entre les parties et rend les agences gouvernementales et leurs employés plus proches du peuple et de leurs représentants. C'est ainsi que l'on peut espérer voir s'établir une plus grande sensibilité aux revendications populaires et un processus mieux adapté aux priorités locales. Ce mode de planification a également une fonction complémentaire d'éducation et de socialisation : l'expérience du travail collectif et le contact avec les autorités politiques permettent aux familles, groupes et associations de découvrir les mécanismes de solidarité et de collaboration. Dernier avantage, et non le moindre, la participation communautaire renforce le soutien populaire envers les programmes gouvernementaux dans

20 le domaine du logement : c'est un élément fondamental, car sans la motivation et l'engagement des intéressés, ces programmes ne peuvent guère réussir⁶.

Critiques et problèmes

Les principales critiques formulées à l'endroit des programmes alternatifs de logement sont de deux ordres. Sur le plan idéologique, on remet en question le principe même de l'autoconstruction en tant que politique officielle de l'État (Pradilla, 1976a, 1976b ; Harms, 1982 ; Burgess, 1982). Sur le plan pratique, certaines études empiriques effectuées par des chercheurs indépendants et des spécialistes de la Banque mondiale semblent démontrer que, dans l'ensemble, les projets alternatifs, et spécialement les projets de parcelles assainies, n'ont pas réussi à atteindre leurs principaux objectifs sociaux (Rodell, 1983 ; Croke, 1983).

Le débat idéologique a trait à l'interprétation de l'autoconstruction en tant que pratique spontanée des pauvres en milieu urbain. Pradilla (1976a : 70), tout en reconnaissant l'importance de l'autoconstruction dans la production de logements pour ces groupes, met en garde contre « une certaine mystification des formes spontanées observées dans la réalité ». L'une de ses cibles ici est Turner, à qui il reproche sa vision « romantique » et idéaliste des conditions dans lesquelles se réalise l'autoconstruction dans les bidon-

viles. En interprétant l'autoconstruction comme un mouvement à échelle humaine, autonome et non hiérarchique, Turner présuppose que les pauvres vivent dans une société autogérée et fait abstraction des rapports de force entretenus par le gouvernement et la bureaucratie (Harms, 1982 : 18). De plus, la liberté de choix qu'il voit dans cette forme de construction résidentielle existe rarement dans les faits. Ce qui, aux yeux de Turner, est la liberté constituée pour Harms une nécessité, ou une stratégie de survie adoptée dans une conjoncture spécifique.

Pradilla (1976a), dans un texte qui analyse de façon détaillée les différentes formes de production du logement et leurs déterminants structurels, adopte un point de vue beaucoup moins optimiste que Turner sur la question de l'autoconstruction, se rapprochant ainsi de Harms. Il affirme que l'autoconstruction est une forme de production précapitaliste, qui a survécu en raison des conditions structurelles du développement capitaliste dépendant (p. 77) :

Dans ce processus, l'agent social est à la fois producteur et consommateur de son logement. Au cours de la construction du logement, le consommateur (résident) investit son temps de travail personnel, prolongeant ainsi la journée de travail ; il peut compter, dans ce processus, sur l'aide du travail collectif gratuit ou parfois du travail salarié. Aux matériaux de construction sans valeur (mais qui vont acquérir une valeur à travers son travail), il ajoute de petites quantités de produits commerciaux achetés à partir de ses maigres revenus de subsistance. Le caractère rudimentaire des outils fait en sorte que la plus grande partie du processus de production est composée de travail humain. La durée de la construction du logement est prolongée indéfiniment, selon le revenu familial, les possibilités de prolonger la journée de travail et la capacité de comprimer les besoins de consommation (ce qui peut représenter un sacrifice aux plans de la santé, de l'alimentation ou de l'éducation des membres de la famille).

Cette définition soulève au moins deux points fondamentaux. L'autoconstruction, basée sur le tra-

vail non salarié des résidents, rend possible l'abaissement du coût monétaire de la reproduction de la force de travail, et elle entraîne des coûts sociaux élevés de trois façons : par la prolongation de la journée de travail, par la compression des besoins de consommation (qui, déjà, sont au niveau de la simple survie) et enfin en rognant sur la qualité des logements, trop souvent inachevés, voire dangereux⁷.

Selon ce point de vue, l'État ne devrait pas soutenir les initiatives d'autoconstruction parce qu'elles coûtent très cher aux couches les plus défavorisées de la population. Lorsque ce genre d'initiatives s'inscrit dans une logique de réduction des dépenses publiques de logement, on assiste à un déplacement des coûts de reproduction de la force de travail du surplus social au travailleur individuel. L'État se décharge ainsi d'une responsabilité qui lui revient (la satisfaction des besoins de logement) aux dépens des usagers. Par conséquent, ce sont précisément ceux qui ont les salaires les moins élevés, et qui ont le moins grand choix sur le marché du logement, qui sont obligés de produire eux-même leur propre logement (Harms, 1982 : 20).

Déjà, il y a dix ans, l'idée de l'autoconstruction en tant que « solution » au problème du logement des pauvres engendrait le scepticisme. Parlant spécifiquement des projets de parcelles assainies, qui bénéficiaient à l'époque du soutien des autorités, Pradilla (1976b) identifie une série de problèmes et de contraintes structurelles liés au contexte latino-américain : la difficulté de stopper la production de logements classiques dans un contexte où les investissements déjà engagés dans le secteur de la construction civile par les entreprises privées sont très lourds ; le manque d'espace pour les projets de parcelles assainies dans les villes où la structure urbaine est déjà largement consolidée et où l'État ne contrôle pas le

prix des terrains ; l'insuffisance des services de transport et autres services collectifs en raison de la dispersion urbaine qui résulte de la création de projets à faible densité en périphérie des grandes villes, et finalement l'inaccessibilité, qui frappe les couches pauvres de la population, en raison des coûts administratifs et financiers ainsi que des frais de consultation qui doivent être transmis aux usagers. Le résultat final ne peut guère être autre que la création de quartiers où le coût du logement est élevé (compte tenu du prix du terrain, des taxes municipales et du coût des services publics).

Ces prévisions de Pradilla par rapport aux projets de parcelles assainies sont confirmées par de nombreuses études récentes. Pire, ces études vont plus loin que la remise en question des seuls programmes de parcelles assainies et englobent l'ensemble des projets de réhabilitation et de légalisation des bidonvilles.

Or, il semblerait que l'un des prétendus avantages des initiatives d'autoconstruction se révèle être un mythe. Une étude menée par la Banque mondiale en 1978 sur vingt-six projets qu'elle finance dans ce domaine (tant de type « parcelles assainies » que de réhabilitation) conclut que le recours au travail familial dans la construction est infiniment moins important que l'on aurait pu le croire, voire qu'il est souvent complètement inexistant. Selon cette étude, entre 40 % et 80 % des familles interviewées ont engagé des tiers pour effectuer toutes les étapes de base de la construction de leur logement, ne se réservant que les étapes du défrichage, de la surveillance de la construction et du travail de finition (rapporté par Rodell, 1983 : 30-31).

Cette constatation a de quoi faire réfléchir car précisément la participation des résidents à la construction de leur logement est présentée comme l'un des grands avan-

tages des programmes d'autoconstruction. Comment comprendre le phénomène ? En l'absence de tout accès direct aux données de recherche de la Banque mondiale (les données présentées ici proviennent de Rodell, 1983), on est contraint de formuler des hypothèses sur la base de renseignements complémentaires. Première hypothèse : le taux relativement bas de travail familial pour la construction est lié au taux élevé de roulement démographique dans les bidonvilles. Comme Ward (1982 : 185) et Connolly (1982 : 155) l'ont signalé, la légalisation des droits de possession et l'installation des services publics aux *colonias populares* à Mexico ont eu comme résultat immédiat une augmentation importante du prix des terrains et, donc, l'expulsion des résidents les plus pauvres. De façon semblable, à Bangkok, 800 des 1200 familles choisies pour participer à un projet de parcelles assainies sont parties avant trois ans (Rodell, 1983 : 35). Tant au Mexique qu'en Thaïlande, des ménages plus aisés se sont substitués aux familles initialement choisies pour participer au projet. On peut supposer que ce sont ces ménages plus aisés qui ont été interviewés dans le cadre de l'étude de la Banque mondiale⁸. Disposant d'un revenu à la fois plus élevé et plus stable, ces ménages sont en mesure de faire construire ou consolider leur logement.

Un autre facteur entrave l'autoconstruction : le mode de financement prévu. Les études soulignent que, dans un grand nombre de cas, aux crédits prévus pour l'achat des matériaux s'ajoute un certain montant pour les dépenses de main-d'œuvre. Les normes qui régissent les projets semblent même avoir parfois pour effet d'encourager le recours au travail salarié. En Tanzanie, par exemple, l'usager est tenu d'achever la construction de l'unité de base en moins de six mois. Le non-respect de ce délai entraîne

l'annulation des droits de possession. Il n'est guère surprenant alors que l'on ait recours au travail salarié dans le but d'accélérer la construction du logement et de garantir ainsi ses droits de possession.

Le temps nécessaire pour compléter la construction des logements et l'aménagement général du quartier est très long, notamment en raison des difficultés qu'éprouvent les résidents à travailler de façon régulière. Dans le cas des programmes de parcelles assainies, il est fréquent de voir des parcelles inoccupées et des unités inachevées, en raison notamment de problèmes à caractère institutionnel (conflits entre diverses agences gouvernementales sur la définition des critères d'admissibilité, facilités de crédit, exigences techniques, etc.) et du coût relativement élevé des logements, qui réduit l'argent disponible pour les investissements de type traditionnel dans la construction. Les projets étant généralement situés en périphérie des grandes villes, les dépenses de transport grèvent des budgets déjà rendus étroits par les paiements hypothécaires et par les charges associées aux services publics : en tout, ces dépenses représentent jusqu'à 45 % du revenu familial (Rodell, 1983 : 34). Enfin, l'instabilité économique des ménages, à laquelle s'ajoutent d'importantes modifications dans sa composition, rend quasi impossible un effort soutenu au niveau de la construction du logement.

Le processus de construction lent et irrégulier auquel sont contraints les résidents est à l'image même de l'inefficacité de l'action de l'État (ou plutôt des agences gouvernementales responsables de la mise sur pied des projets). En effet, il existe très souvent des problèmes de coordination entre les agences (qui relèvent souvent de ministères différents), et celles-ci, en outre, assument leurs obligations sans entrain. De nombreux projets de parcelles assainies finiront en bidon-

22

villes planifiés (Rodell, 1983 : 24). Non seulement les conditions de logement sont-elles tout à fait rudimentaires (les unités de base représentent une baisse considérable dans la qualité des logements), mais il n'existe pas de réseau complet de services collectifs. L'inertie et l'inefficacité des agences gouvernementales ne sont pas moindres dans le cas des programmes de réhabilitation. Au Pérou, pour ne citer qu'un exemple parmi d'autres, la transformation des *barriadas* en *pueblos jóvenes* semble relever plus des intentions que des réalisations. Une étude effectuée par l'organisme responsable du programme, le SINAMOS, indique qu'au terme des huit années étudiées seulement 40 % des logements étaient alimentés en électricité et seulement 29 % disposaient d'eau potable et d'égouts. De plus, ces services n'étaient disponibles pour tous les résidents d'un immeuble que dans 10 % des cas ; la plupart du temps il existait des réseaux de services incomplets qui n'offraient qu'une partie des services (Oficina Internacional del Trabajo, 1981 : 43).

En ce qui concerne les droits de possession, huit ans après leur reconnaissance, seulement 12 % des familles des *pueblos jóvenes* de Lima étaient en possession de titres de propriété en bonne et due forme (Oficina Internacional del Trabajo, 1981 : 34).

Les départs sont un autre phénomène qui mérite une attention

particulière puisqu'il constitue l'un des problèmes importants des programmes alternatifs de logement. Au fond, pour les projets de parcelles assainies autant que pour les programmes de réhabilitation, l'émigration est le résultat d'un processus qui entraîne inéluctablement l'expulsion des plus pauvres.

En effet, la participation à ces projets entraîne des dépenses relativement élevées. Malgré les subventions, il faut faire plusieurs déboursés : pour l'achat du terrain (qu'il soit déjà occupé ou non), pour le remboursement mensuel du prêt accordé pour la construction ou l'amélioration du logement, ainsi que pour les charges et les taxes municipales. L'étude de la Banque mondiale sur les projets qu'elle appuyait dans dix-sept pays conclut que les projets de parcelles assainies coûtent trop cher à 20 % des familles (les plus pauvres...) (rapporté par Rodell, 1983 : 36). Pour les projets de réhabilitation, la situation semble identique. Même si l'on ne dispose pas de statistiques comparables, des exemples provenant de diverses études confirment que ces projets imposent un fardeau financier insupportable aux résidents les plus démunis (Crooke, 1983 : 180).

Le problème concerne non seulement la capacité de payer mais également, comme le soulignent Skinner et Rodell (1983 : 18), la capacité de résister à la tentation de réaliser des gains sur la revente ou la location des logements. La reconnaissance des droits de possession et l'amélioration des services collectifs ont pour conséquence, dans presque tous les pays où l'expérience est tentée, de provoquer une augmentation vertigineuse du prix des terrains et des logements et donc, à terme, de réduire la probabilité que les familles les plus pauvres restent. Il convient de signaler, à cet égard, que les forces du marché se font sentir de façon particulièrement aiguë dans les régions où il existe un pourcen-

tage élevé de logements locatifs. Les Philippines constituent un excellent exemple de cela : au cours des années 1970, la Banque mondiale a financé un projet qui fournissait les services de base au bidonville de Tondo et garantissait les droits de possession en vendant des titres de propriété individuels. Ces mesures ont encouragé l'investissement dans le stock de logements existants et a eu pour effet d'augmenter la valeur relative de la région. L'ancien bidonville est donc devenu partie intégrante du marché foncier de la ville, subissant ainsi une flambée des prix des terrains, des immeubles et des loyers. Dans ce contexte, l'exode des familles les plus pauvres (surtout locataires) et leur remplacement par des couches plus favorisées de la population était inévitable. Outre ce processus de « filtrage », le projet a entraîné l'enrichissement des groupes locaux qui contrôlaient déjà le marché du logement dans le bidonville et qui ont vu la valeur de leurs investissements augmenter de façon importante (Crooke, 1983 : 180-181)⁹.

Sur la base des exemples donnés ici, certaines conclusions importantes semblent se dégager. La première est que les programmes alternatifs de logement soulèvent des problèmes qui n'ont pas du tout été prévus par ceux qui les ont conçus et gérés. Ces problèmes peuvent être administratifs ou institutionnels (c'est-à-dire avoir trait à la mise en oeuvre) tout autant que politiques (se rapporter à la façon de concevoir le rôle et les modalités de participation de la population). Mais surtout, ces programmes ne réalisent pas leurs principaux objectifs sociaux. L'aménagement complet ou partiel des terrains a pour conséquence de les intégrer dans le marché du logement local et donc d'augmenter la valeur marchande des propriétés, ce qui provoque inévitablement l'exode des ménages les plus pauvres, soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de payer les

coûts inhérents à ce genre d'opération, soit parce qu'ils ne peuvent pas résister aux forces du marché. Les bénéficiaires, dans les faits, ce sont les résidants plus aisés, qui consolident leurs investissements dans le quartier, améliorent leurs logements et éventuellement les louent¹⁰. Ce sont aussi les ménages plus aisés de l'extérieur du projet, qui sont en mesure de profiter des mécanismes du marché et d'acheter une parcelle de terrain ou une unité de logement des anciens résidants.

Or, plus les ménages aisés profitent des programmes alternatifs, plus ceux-ci ressemblent aux programmes traditionnels, dont le défaut le plus criant (surtout aux yeux des partisans des programmes d'autoconstruction) est leur incapacité de répondre aux besoins des couches les plus défavorisées. Malheureusement, tout semble indiquer maintenant que les programmes alternatifs de logement ont également pour effet de priver les plus pauvres d'entre les pauvres de leur logement. Ce qui est nouveau, c'est que l'effet discriminatoire est soutenu par une idéologie qui, en gommant certaines différences importantes entre les catégories de pauvres en milieu urbain, essaie de faire croire que tout le monde bénéficie des programmes alternatifs.

Licia Valladares
IUPERJ, Brésil

Traduit de l'anglais par Lorne Huston

NOTES

¹ Turner a obtenu son premier emploi au Pérou comme architecte-consultant auprès des associations de résidants des *barriadas* de la ville d'Arequipa (Turner, 1982 : 100).

² Un excellent résumé (doublé d'une très bonne critique) des idées de Turner, de ses premiers écrits aux plus récents (y compris ses textes sur l'expérience nord-américaine d'autoconstruction) est présenté dans Burgess (1982).

³ Turner lui-même (1982 : 99) mentionne cette dimension du débat dans le texte qu'il a écrit en réponse aux critiques de Burgess.

⁴ Dès ses premiers écrits, Turner aborde le problème de la définition des besoins et des priorités en matière de logement. Il met en relief les différences qui existent entre la vision petite-bourgeoise, typique des planificateurs, qui surévalue l'importance des normes, et la vision des pauvres, qui privilégient beaucoup plus la situation géographique et la sécurité d'occupation.

⁵ Skinner et Rodell (1983 : 6-7) soutiennent que la réduction possible varie selon divers facteurs comme le niveau des salaires et le prix des terrains. En outre, il faut valoir que l'utilisation du travail familial introduit une dépense supplémentaire liée aux tâches de surveillance technique et de formation de la main-d'oeuvre. Par conséquent, leur estimation de l'économie réalisée est légèrement inférieure (10 % à 20 %).

⁶ L'idée de la participation communautaire a fait la quasi-unanimité à la conférence de l'ONU (Habitat) tenue à Vancouver en 1976, où étaient réunis des spécialistes représentant au moins 124 gouvernements. Pour de plus amples renseignements, voir Rodell et Skinner (1983 : 12-14).

⁷ Bien que la présente revue porte sur la littérature internationale, il peut être utile de signaler la contribution de la litté-

ture brésilienne. D'innombrables études sur les expériences d'autoconstruction réalisées dans les bidonvilles de Sao Paulo et de Rio de Janeiro adoptent cette approche axée sur les coûts sociaux (Valladares, 1983 : 50-54).

⁸ Faut-il rappeler que ces évaluations sont effectuées bien après la période de démarrage du projet ? On peut donc conclure que les familles interviewées faisaient partie de la deuxième génération de résidants.

⁹ Le même phénomène se produit à Bangkok, où les régions choisies pour la réhabilitation sont contrôlées par une poignée de « propriétaires » (Crooke, 1983 : 178-180).

¹⁰ L'augmentation du stock de logements locatifs après la mise en marche de ces projets est confirmée par de multiples sources.

Bibliographie

ABRAMS, Charles. 1964. *Housing in the Modern World : Man's Struggle for Shelter in an Urbanizing World*. Cambridge, Mass., MIT Press.

BURGESS, Rod. 1982. « Self-Help Housing Advocacy : A Curious Form of Radicalism. A critique of the Work of John F.C. Turner », dans WARD : 56-97.

COLLIER, David. 1976. *Squatters and Oligarchs*. Baltimore, the Johns Hopkins University Press.

CONNOLLY, Priscilla. 1982. « Uncontrolled Settlements and Self-Built : What Kind of Solution ? The Mexican Case », dans WARD : 141-174.

CROOKE, Peter. 1983. « Popular Housing Supports and the Urban Housing Market », dans SKINNER et RODELL : 173-191.

- GILBERT, Alan. 1982. « The Housing of the Urban Poor », dans Alan GILBERT et Josef GUGLER. *Cities, Poverty and Development*. Oxford University Press : 81-115.
- GILBERT, Alan et Peter WARD. 1984. « Community Participation in Upgrading Irregular Settlements: The Community Response », *World Development*, 12, 9 : 913-922.
- HARMS, Hans. 1982. « Historical Perspectives on the Practice and Purpose of Self-Help Housing », dans WARD : 17-53.
- MANGIN, William. 1967. « Latin-American Squatter Settlements: A Problem and a Solution », *Latin American Research Review*, 2, 3 (été) : 65-98.
- NELSON, Joan. 1969. *Migrants, Urban Poverty and Instability in Developing Nations*. Harvard University, septembre.
- OFICINA INTERNACIONAL DEL TRABAJO, PREALC. 1981. *Empleo y Necesidades Básicas : Acceso a Servicios Urbanos y Contratos Públicos*.
- PAYNE, Geoffrey K., org. 1984. *Low-Income Housing in the Developing World: The Role of Sites and Services in Settlement Upgrading*. Chichester, John Wiley & Sons.
- PRADILLA, Emilio. 1976a. « Notas acerca del "Problema de la Vivienda" », *Ideología y Sociedad* (Bogota), 16, (janvier-mars) : 70-107.
- PRADILLA, Emilio. 1976b. « La ideología burguesa y el problema de la vivienda : crítica a dos "teorías" ideológicas », *Ideología y Sociedad*, 19 : 17-35.
- RODELL, M.J. 1983. « Sites and Services and Low-Income Housing », dans SKINNER et RODELL : 21-52.
- SKINNER, Reinhard. 1982. « Self-Help, Community Organization and Politics: Villa El Salvador, Lima », dans WARD : 209-229.
- SKINNER, Reinhard et M.J. RODELL, org. 1983. *Peoples, Poverty and Shelter: Problems of Self-Help Housing in the Third World*. Londres et New York, Methuen.

TURNER, John. 1969. « Uncontrolled Urban Settlements: Problems and Policies », dans Gerald BREESE, org. *The City in Newly Developing Countries*. Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall : 507-534.

TURNER, John. 1976. *Housing by People: Towards Autonomy in Building Environments*. Londres, Marion Boyars.

TURNER, John. 1982. « Issues in Self-Help and Self-Managed Housing », dans WARD : 99-113.

VALLADARES, Licia do P. 1983. « Estudos recentes sobre a habitação no Brasil : resenha da literatura », dans Licia do P. VALLADARES, org. *Repensado a Habitação no Brasil*. Rio de Janeiro, Zahar : 21-77.

WARD, Peter M., org. 1982. *Self-Help Housing: A Critique*. Londres, Mansell Publishing Limited.

WILLIAMS, David G. 1984. « The Role of International Agencies: The World Bank », dans Geoffrey K. PAYNE, org. *Low-Income Housing in the Developing World: The Role of Sites and Services and Settlement Upgrading*. Chichester, John Wiley & Sons : 173-185.

CRITIQUE REGIONALE - CAHIERS DE SOCIOLOGIE ET D'ECONOMIE
REGIONALES - N 14

LE TRAVAIL EN SOCIOLOGIE

SOMMAIRE

Présentation

Danièle Linhart - Où en est la Sociologie du Travail en France ?

Jacques Bude - Le travail : la meilleure part de l'Homme ?

Robert Leroy - Travail et salaire : économie et sociologie

Roland Lew - Un socialisme réalisable

Marianne Lacomblez - L'analyse des motivations de l'homme au travail : archéologie d'un paradigme dominant

Pierre Desmarez - Sociologie et marché du travail

Mateo Alaluf - Le travail qualifie-t-il l'ouvrier ?

Eric Alliez et Isabelle Stengers - Energie et valeur : le problème de la conservation chez Engels et Marx

Pierre Rolle - L'architecture sociale de la France

Comptes-rendus

Rédaction : Critique Régionale

rue des Canonniers 12

B - 1400 Nivelles

Belgique (067/22.79.51)

Abonnement 4 numéros - Belgique : 1100,- FB

Etranger : 1300,- FB

Prix au numéro - 300,-FB

C.C.P. de l'Université Libre de Bruxelles : 000-0104859-02

Compte : 985-8121-2 de l'Institut de Sociologie - Critique Régionale